

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
*Pour diffusion immédiate*

**Projet de conservation volontaire des milieux humides d'intérêt du bassin versant de la rivière  
Trois-Saumons dans la MRC de L'Islet**

**BILAN : 9 PARTICIPANTS SENSIBILISÉS À LA PROTECTION DE LEURS MILIEUX HUMIDES**



**Québec, le 24 janvier 2022** – Le projet de conservation volontaire des milieux humides d'intérêt du bassin versant de la rivière Trois-Saumons de la MRC de L'Islet réalisé par l'Association forestière des deux rives (AF2R), en collaboration avec l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud et plusieurs partenaires, se termine avec un excellent bilan.

« Nous avons déjà réalisé des projets de conservation volontaire dans la MRC de Lotbinière et à l'île d'Orléans, et celui de 2021 dans la MRC de L'Islet, axée sur les milieux humides d'intérêt, est un autre succès qui nous rend très fiers. Le bilan est positif, autant sur le plan de la participation des propriétaires, de la richesse des inventaires réalisés, que de la sensibilisation effectuée. » se réjouit Kim Dubois, directrice de projets à l'AF2R.

« Étant originaire de la MRC de L'Islet, il m'a fait vraiment plaisir de participer à ce projet. D'abord, j'ai découvert des milieux humides magnifiques dans mon coin de pays dont j'ignorais l'existence. J'ai été surprise par la richesse et la grandeur de ces milieux. Puis, j'ai été touchée par les rencontres avec les propriétaires participant au projet. Leur amour de leur terrain était grand, et leur connaissance de leur propriété très impressionnante ! » affirme Gabrielle Dutil, chargée de projet en conservation à l'AF2R.

Le projet de conservation volontaire avait pour objectif de sensibiliser des propriétaires privés du bassin versant de la rivière Trois-Saumons à l'importance des milieux humides qui les entourent. Plus spécifiquement, il visait la protection des habitats fauniques et floristiques, ainsi que le maintien de l'intégrité de ces écosystèmes et de leurs affluents. Ce projet s'adressait à tous ceux qui ont à cœur la conservation des milieux humides ou qui désirent en apprendre un peu plus sur les rôles qu'ils remplissent et leur importance pour le maintien de la biodiversité et de la qualité de l'eau.

### Des propriétaires privés volontaires pour la conservation!

C'est d'abord par l'élaboration d'une cartographie de base du bassin versant de la rivière Trois-Saumons dans la MRC de L'Islet et par une analyse du territoire qu'il a été possible d'effectuer une sélection des milieux humides offrant le plus grand potentiel. Le recrutement des propriétaires privés en milieux humides des secteurs ciblés s'est ensuite enclenché, bien que tout propriétaire possédant des milieux humides était invité à prendre part au projet.

Ce sont donc neuf (9) propriétaires participants qui ont pu bénéficier d'une caractérisation gratuite de leur milieu humide par un inventaire floristique et faunique. Au cours de l'automne 2021, la majorité des participants ont été rencontrés afin de se faire présenter un portrait de leur propriété. Au même moment, ils étaient invités à signer une entente de conservation volontaire de leur milieu humide d'intérêt. Cette entente constitue une déclaration d'intention (engagement moral) d'un propriétaire par laquelle il manifeste le souhait et l'intérêt de conserver les attraits naturels de sa propriété. Cette entente est donc basée sur la bonne volonté du propriétaire et n'affecte aucunement le droit foncier de celui-ci. À ce jour, sept (7) propriétaires ont accepté de signer une entente de conservation volontaire. Ceci représente environ 170 hectares de milieux humides conservés grâce à ce projet!

Un cahier personnalisé a été remis aux propriétaires, comprenant notamment les données biologiques recueillies ainsi que des recommandations de protection, de conservation, d'aménagement ou de restauration. Ce cahier permettra aux participants d'améliorer leurs connaissances en vue de protéger l'intégrité écologique de leur milieu tout en préservant les services environnementaux et économiques qu'ils leur rendent.

Finalement, un répertoire d'outils et de documents provenant de différents organismes figure dans le cahier du propriétaire afin de lui permettre d'en apprendre davantage sur différentes thématiques comme les milieux humides, les aménagements pour la faune et plus encore!

### Des milieux naturels débordant de biodiversité

Un nombre impressionnant de sites d'intérêt ont été visités, comprenant une cédrière humide, des marécages, des tourbières ombrotrophes et minérotrophes, des marais et des étangs vernaux. Des plantes typiques des milieux humides ont pu être observées telles que la sarracénie pourpre, le cassandre calculé, le kalmia à feuilles d'andromède et la linaigrette de Virginie. Enfin, ce sont plus de 80 espèces floristiques qui ont été répertoriées.

Ce projet réalisé par l'AF2R a été rendu possible grâce à une contribution du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE) mis en œuvre par le gouvernement du Québec, en plus d'un financement de la Fondation de la faune du Québec et d'Habitat faunique Canada, ainsi que de la collaboration de l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud, du Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec (SPFRQ), de la MRC de L'Islet, de l'Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP), du Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) et de Conservation de la nature Canada (CNC).

### À propos de l'Association forestière des deux rives

L'[Association](#) contribue par ses actions en éducation, conservation et verdissement à la gestion durable des arbres et des forêts pour le maintien de la biodiversité et le bien-être de nos collectivités. Elle organise et valorise notamment des activités d'éducation et de sensibilisation à l'arbre et à la forêt, favorise la mise en valeur et la conservation des forêts et des boisés en partenariat avec différents acteurs publics et privés et, enfin, encourage les initiatives et réalise des plantations d'arbres avec les collectivités.

### À propos de l'Organisme des bassins versants (OBV) de la Côte-du-Sud

L'[OBV de la Côte-du-Sud](#) a pour mission l'amélioration de la qualité de l'eau des rivières et des lacs, ainsi que la protection, la mise en valeur et la restauration des écosystèmes aquatiques et riverains de son territoire, composé de nombreux bassins versants. Ce sont la concertation et l'implication des acteurs du milieu qui forment le cœur de la mission. Le tout conduit à la gestion intégrée de l'eau par bassin versant!

### À propos du Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau (PSREE)

Lié au plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau 2018-2030, le [Programme de soutien régional aux enjeux de l'eau](#) a pour objectif d'encourager une meilleure gestion des ressources en eau et de mieux protéger les milieux hydriques et les écosystèmes aquatiques. Ainsi, ce programme soutient les projets d'actions inscrites aux plans directeurs de l'eau (PDE) et des plans de gestion intégrée régionaux (PGIR) ainsi que ceux reliés aux 6 enjeux de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE).

### À propos de la Fondation de la faune du Québec

La [Fondation de la faune du Québec](#) a pour mission de promouvoir la conservation et la mise en valeur de la faune et de ses habitats. C'est grâce à la contribution de plus d'un million de chasseurs, de pêcheurs et de trappeurs du Québec, des milliers de donateurs et de nombreuses entreprises privées que la Fondation soutient depuis 1987 plus de 2 000 organismes partout au Québec, créant un véritable mouvement faunique.

### À propos d'Habitat faunique Canada

[Habitat faunique Canada](#) a pour mission d'appuyer les projets de restauration, d'amélioration et de protection des habitats faunique partout au Canada. Depuis sa création en 1985, plus de 55 millions de dollars en subventions ont été accordés par Habitat faunique Canada à plus de 1 500 projets à travers le pays.

— 30 —

*Photos disponibles sur demande et entrevues possibles*

#### Source et information :

Kim Dubois, Biol. B. Sc., Tech. Bioécologie  
Directrice de projets  
Association forestière des deux rives (AF2R)  
Cell. : 581 999-3379 | @ : [education@af2r.org](mailto:education@af2r.org)

#### Partenaires du projet :

##### Une initiative de :



**AF2R**  
Association forestière  
des deux rives



##### Collaborateurs :



MRC de  
**L'Islet**

- Agence de mise en valeur des forêts privées des Appalaches (AMVAP)
- Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA)
- Conservation de la nature Canada (CNC)

**Partenaires financiers :**



*Cette initiative est prévue dans le Plan d'action 2018-2023 de la Stratégie québécoise de l'eau, qui déploie des mesures concrètes pour protéger, utiliser et gérer l'eau et les milieux aquatiques de façon responsable, intégrée et durable.*